

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
23 janvier 2015

---

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 2746

présenté par

M. Ferrand, M. Robiliard, M. Castaner, M. Grandguillaume, M. Savary, M. Tourret, M. Travert,  
Mme Untermaier et Mme Valter

-----

**ARTICLE 100**

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« auquel elle appartient »

les mots :

« dont l'entreprise fait partie ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.